

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Prefet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Tant de la Commune que des particuliers en argent fixe 40 francs; En Bled S'il l'as fixe y compris tout ce que l'enfant paient de même que la pension des particuliers. De plus 10 francs provenant d'un don par Mr. Rostek Anciens Seigneur: Deut Chard de boz bat pour les fonctions du jour du Jeu

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Villars sous Yens.

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

135
N° 68

Réponses à différentes Questions relativement aux Ecoles de Villars sous Yens

Rapports Locaux

Villars sous Yens

C'est un village

Une Commune indépendante

Villars sous Yens et Lully forment ensemble une paroisse pour le spirituel, mais chacune de ces deux communes a son agence particulière

District de Morges

Canton de Vaud

L'alignement des maisons étant concentré la circonference d'un quart d'heure contient cinquante maisons sans compter les édifices publics qui sont l'église & le four

Il n'existe aucun village, hameau ni ferme que le Moulin Situé à peu de distance du village ci-dessus mentionné

1 point

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonference?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances reciproques.

II.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

- 8°. Préceptes & réglements, comment sont-ils observés?

- 9°. Durée de l'école chaque jour?

- 10°. Les enfants sont-ils distribués ou classés?

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusqu'à le Régent? & de quelle manière?

- b. D'où est-il?

- c. Son nom

(3)

On peut comprendre dans la circonference d'une lieue Sept Villages voisins dont chacun à son Ecole

a. Qui sont ces, Lully, Bussy, Lully, Lully, Lavy et Louens.

b. Eloignement de Villages.

= 4° 5° 6° 7°

c. 2° 3° 3°

d. 4° 5° 6° 7°

e. 2° 3° 3°

f. 2° 3° 3°

g. 2° 3° 3°

h. 2° 3° 3°

i. 2° 3° 3°

j. 2° 3° 3°

k. 2° 3° 3°

l. 2° 3° 3°

m. 2° 3° 3°

n. 2° 3° 3°

o. 2° 3° 3°

p. 2° 3° 3°

q. 2° 3° 3°

r. 2° 3° 3°

s. 2° 3° 3°

t. 2° 3° 3°

u. 2° 3° 3°

v. 2° 3° 3°

w. 2° 3° 3°

x. 2° 3° 3°

y. 2° 3° 3°

z. 2° 3° 3°

(3)

- a. Son âge.

- b. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

- c. Depuis combien de temps est-il instituteur?

- d. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

- e. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

- f. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

- g. En hiver, } soit garçons ou filles.
h. En été, }

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

- a. Possède-t-elle de pareils fonds?

- b. Quelle en est la valeur?

- c. Source des revenus.

- d. Les biens d'écoles sont ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

- 15°. Bâtiment de l'école.

- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

6. L'instituteur actuellement en place est de Lully District de Vavaux 136

a. François Daccord

b. Il a 35 ans

c. Il n'est pas marié

d. Depuis environ cinq ans

e. Il a déjà desservi trois Régences avant que d'entrer dans sa place actuelle il étoit regent à Lully sur Lully, s'étant toujours voué à l'instruction publique il n'a pas eu de vocation que celle qu'il exerce

f. Non

g. Le nombre d'écoliers qui fréquentent l'école, est 50

h. Il servit à l'habiter par le bien public que les écoles fasse aussi bien fréquentés l'été comme l'hiver sont l'hiver, Mais les nombreuses occupations de l'habitant des campagnes n'en lui permettent pas d'envoyer ses enfants à l'école pendant la belle saison de l'année, Les employant sans cesse à l'ouvrage de la campagne ou à celui de la maison, de sorte que les écoles fréquentées pendant l'hiver par tous les écoliers ne le sont pendant une grande partie de l'été que d'un tiers.

V. Rapports Economiques

l'école ne possède aucun bien fond considérable, il n'y a de destins à cet effet qu'un petit jardin, une chenière, et un plantage.

2. La valeur peut en être réellement portée à 700.

3. Les revenus pour l'entretien de l'école sont puisés partie sur la bourse de la commune et partie sur la bourse des pauvres, Les particuliers contribuent aussi à fournir cet entretien.

4. Il n'en est point, Chaque enfant depuis l'âge de 5 ans peut être admis à l'école en payant $\frac{1}{3}$ de quartier de bleu et 3 batz annuellement, ce qui suffit à faire la pension du Régent.

(4)

15^o. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1^o. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2^o. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Prefet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3^o. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

15

a. Il est un bâtiment destiné à l'usage des Ecoles
Le bâtiment n'est pas établi à neuf, mais il est en bon état.

b. Il n'y a qu'une chambre pour le bureau de l'Ecole subdivisée dans le logement à son logement séparé.

c. Non.
La Commune est chargée de maintenir le bâtiment de l'Ecole comme étant une de ses propriétés qui souvent est requise pour son usage.

L'assistance de l'Instituteur

Consisteant

a. En argent 1^o Et trois balz par an chaque année
2^o Bled (quartiers) mesuré de Morges qui sont payés par 3^o de quartiers correspondants
Chaque balz, plus 10 quartiers qui sont livrés au Gouvernement National à Morges.

La Commune doit compléter le reste de ces réparations ne dont pas suffisantes.

François D'accord Instituteur
à Villars sur Jaman

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

16

Montraz & Neuvy
(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1^o. Nom de l'endroit où est située l'école? en Montraz pour celle de Neuvy

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? auxquels le village est attaché.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence? ressort-il? Montraz paroisse de Morges, Agence de Montraz

d. District de Morges

e. Canton du Leman

2^o. Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école.

Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3^o. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chaque lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

137

Montraz
Neuvy
No. 69

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Montraz pour celle de Neuvy

Le village de Neuvy contient deux villages

Le village de Neuvy contient deux villages